

**RAPPORT SUR LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA
LIBERTÉ DE PRESSE AU TCHAD**

(Période couverte: Septembre 2024 - Septembre 2025)

REMERCIEMENTS

Le Réseau des Journalistes Reporters Tchadiens (RJRT) exprime sa profonde gratitude à toutes les victimes, témoins, journalistes, acteurs communautaires et organisations de la société civile qui ont contribué à la collecte des informations présentées dans ce rapport, souvent au péril de leur sécurité.

I. INTRODUCTION

Depuis la prise de pouvoir par le Conseil Militaire de Transition (CMT), dirigé par le Général Mahamat Idriss Déby Itno, une recrudescence des violations des droits de l'homme a été observée au Tchad. Parmi celles-ci figurent des assassinats, des arrestations arbitraires, des tortures infligées à des citoyens par des hommes en treillis, la traite des personnes, un contrôle renforcé des médias par la Haute Autorité des Médias et de l'Audiovisuel (HAMA), et une intensification des conflits entre paysans. Dès son arrivée, le CMT a interdit toute manifestation, même pacifique. Ainsi, le 27 avril 2021, les forces de défense et de sécurité ont ouvert le feu à balles réelles sur des manifestants, militants des partis politiques et organisations de la société civile, qui protestaient contre "une dévolution dynastique du pouvoir". Cette marche, organisée par le parti Les Transformateurs et la plate-forme citoyenne Wakit-Tamma, qui regroupe des associations de défense des droits de l'homme, des syndicats et des partis politiques, a été violemment réprimée. Le bilan de cette répression fait état de 12 morts, près d'une centaine de blessés (dont certains sont handicapés à vie) et environ 700 arrestations à N'Djaména et dans les villes des provinces du sud du pays. Ces agissements violent ouvertement les principes des droits humains que le Tchad a ratifiés et qui sont inscrits dans la Constitution et la Charte de Transition.

Face à cette situation, le Réseau des Journalistes Reporters Tchadiens (RJRT), dans le cadre de son projet intitulé « *Renforcer la liberté d'expression pour la participation citoyenne à la transition au Tchad* », a collecté les cas de violations des droits de l'homme rapportés entre septembre 2024 et 2025.

II. CONTEXTE DES VIOLATIONS DE S DROITS DE L'HOMME AU TCHAD

Suite à la mort du président Idriss Déby en avril 2021, une transition a été instaurée au Tchad. Initialement prévue pour durée de 18 mois, cette transition a été prolongée à la suite des recommandations du dialogue national inclusif (DNIS) d'octobre 2022. Ce prolongement avait pour objectif de permettre au gouvernement de la transition de jeter les bases d'une réconciliation nationale et d'organiser un référendum ainsi que des élections législatives, sénatoriales et présidentielles en vue du retour à l'ordre

constitutionnel. Tous les acteurs de la vie publique, y compris les partis politiques, le gouvernement, ses partenaires techniques, la société civile et les médias, étaient appelés à contribuer à ce processus. C'est dans ce cadre que le RJRT a lancé le projet « ***Renforcer la liberté de presse pour une participation citoyenne à la transition politique au Tchad*** ». Ce projet, financé par la NED (National Endowment for Democracy), a une durée de deux ans.

Cependant, au cours de cette période, le Tchad a connu une multiplication des violations des droits de l'homme et de la liberté de presse. Afin de répondre à cette situation, le RJRT a mis en place, dans le cadre du projet, une cellule de veille sur les violations des droits de l'homme et de la liberté de presse, le 20 juin 2024, à N'Djaména. Cette cellule a pour mission de collecter les cas de violations des droits humains et de la liberté de presse au Tchad, dans un contexte pos-télectoral marqué par des tensions politiques autour de l'organisation des élections et de la publication des résultats. Ces tensions politiques ont engendré des tensions communautaires et une crise sociale.

La cellule de veille, après avoir été formée au journalisme d'investigation, a enregistré 678 cas de violations des droits de l'homme entre septembre 2024 et septembre 2025.

III. MÉTHODOLOGIE DE COLLECTE DES DONNÉES

La collecte des violations des droits de l'homme a été menée selon une approche rigoureuse et holistique. Après la formation des journalistes reporters sur le journalisme d'investigation, la liberté d'expression et la presse, le RJRT a mis en place une cellule de veille composée de 14 membres : 7 journalistes d'investigation et 6 autres journalistes et militants d'organisations de la société civile (OSC). Cette cellule collecte systématiquement les cas de violations dans les 7 provinces de la zone méridionale, une région à forte densité humaine et marquée par des conflits entre agriculteurs et éleveurs, ainsi que dans les 10 arrondissements de N'Djaména.

Cette stratégie vise à promouvoir la protection des droits humains en renforçant la capacité des journalistes et des membres des associations de défense des droits de l'homme à traiter des questions liées aux violations des droits humains dans un contexte de transition politique caractérisé par des tensions sociales, politiques et économiques. Les violations collectées incluent celles touchant la liberté de presse, ainsi que les droits des enfants et des femmes. Ces violations sont immédiatement envoyées via une plateforme numérique dédiée.

Les journalistes reporters collectent les données sur le terrain, en menant des enquêtes ou des entretiens avec des sources réputées indépendantes. L'objectif est de vérifier les allégations de violations des droits humains par des constatations sur le terrain ou auprès

de sources indépendantes. Si une allégation de violation n'est pas confirmée, elle est rejetée et non prise en compte.

Il convient de noter que les agents de collecte ont rencontré des difficultés, notamment liées à des problèmes de sécurité, de protection, de connexion internet, ainsi qu'à des menaces et intimidations.

V. TABLEAU DÉTAILLÉ DES VIOLATIONS DOCUMENTÉES

N°	DESCRIPTION	LIEU	DATE	VICTIMES	DÉTAILS	AUTEUR	CATÉGORIE
MENACES, INTIMIDATIONS ET ARRESTATION DES JOURNALISTES							
1.	Interpellation et arrestation d'un journaliste	Moundou	24/09/2025	Dounia parfait, journaliste à la radio Bonne Nouvelle et président de l'association des journalistes de la zone sud	Pour une information liée à la gestion de la la mairie de Moundou	ANSE	Intimidation / Détenion arbitraire
2.	Menaces et harcèlement des journalistes et des médias	N'Djaména	16/08/2025	Journalistes et personnel administratif du journal Le Pays	Des personnes enturbannées, dans une voiture non immatriculées aux vitres teintées, investissent la rédaction et les bureaux	N/I	Atteinte à la liberté de presse / Intimidation
3.	Interpellation et detention de 2 journalistes	N'Djaména	26/07/2025	Chérif Oumar Youssouf et Abdallah Moussa 2 journalistes de N'Djaménaam-	Interpelés lors d'un reportage sur le site d'un cimetièrre que la mairie voulait détruire au profit d'un marché	Par la police nationale sur instruction du maire du 5ème Ardt	Arrestation / Détenion arbitraire

				Post			
4.	Menace et harcèlement contre un journaliste.	N'Djaména	23/04/2025	Arnaud Mbaigolmem Le Nayombaye, journaliste et directeur de Bandeinfo.com, journal en ligne	Pour avoir relayé une publication d'un autre media, N'Djaménaam-post, qui a rapporté que le chef du parti CPDC Laoukein Kourayo Médard, a renié la victoire de Mahamat Idriss Déby Itno à l'élection présidentielle	Laoukein Médard, sa famille, les services de la Haute Autorité des Médias et de l'Audiovisuel (HAMA)	Atteinte à la liberté de presse / Intimidation
5.	Arrestation de 2 journalistes et 1 collaborateur des médias	N'Djaména	05/03/2025	Monodji Mbaidiguim, DP Journal Le Pays; Mahamat Saleh Al-hissein, Journaliste à l'ONAMA; Ndilyam Nguékidata, collaborateur des médias	3 professionnels des médias arrêtés pour intelligence avec une puissance étrangère.	ANSE	Arrestation / Détention arbitraire
6.	Arrestation d'un journaliste	N'Djaména	19/02/2025	Kassouré Kemtchang, journaliste et	Arrêté et détenu pendant deux jours pour avoir relayé une	Coordination Générale des Renseignement	Arrestation / Détention arbitraire

				promoteur du journal en ligne Le Thermomètre.Actu	publication de TchadOne, relative au détournements de fonds public par les autorités publiques	s Judiciaires; Direction Nationale des Renseignements Judiciaires	
7.	Arrestation d'un journaliste et son déferrement en prison	N'Djaména	10/10/2024	Dionbé Mbairaga Malachie, directeur de publication du journal Mutation	Attaché de presse au Ministère en charge de la santé publique à l'époque, il lui a été reproché de ne pas voulu restituer la voiture de service mise à sa disposition	Le Ministère public	Arrestation / Détention arbitraire
8.	Interpellation et Arrestation	N'Djaména	07/08/24	Badour Oumar Ali, Rédacteur en chef de Tchadinfo.com et journaliste à l'Agence Tchadienne de Presse et d'Edition (ATPE)	Kidnapé par des hommes encagoulés alors qu'il se rendait au commissariat du 8e arrondissement, où il était convoqué pour des motifs inconnus	Eléments de l'Agence nationale de sécurité de l'Etat (ANSE)	Intimidation et enlèvement / Détention arbitraire
9.	Interpellation à la police judiciaire	N'Djaména	02/08/24	Eric Ngarlem Toldé, journaliste à Abba Garde	Interpellé et détenu sur plainte du Mediateur de la République	Police judiciaire	Détention arbitraire
10.	Agression	Doba, Logone	23/07/24	Djokoloum	1 journaliste violenté	Doumdé	Violence,

		Oriental		Frederick Ngardodjion, Rédacteur en Chef de Radio Voix du Paysan	et son téléphone arraché dans un débit de boissons, en lien avec une enquête journalistique	Palkoubou Kakos, officier de police judiciaire	Violation, Intimidation
11.	Massacre	Village Djondol, 12 km de Mangalmé, Guéra	07/07/24	Benoudji Nodjikein et sa famille	1 journaliste technicien et toute sa famille massacres. Aucune enquête n'est diligentée.	N/I	Homicide / Meurtre
12.	Aggression physique, Brutalité	N'Djaména, 7ème Ardt	07/07/24	Djitelong Djimrangar	1 journaliste agressé et brutalisé	3 militaires en treillis	Violation et agression
13.	Menaces contre un journaliste, tentative d'enlèvement	N'Djaména	Août 2025	Yohoukilam Jules Daniel, journaliste et promoteur du journal Le Libérateur	Pris en filature par des inconnus cagoulés, il a dû entrer plusieurs fois en clandestinité. La situation perdure depuis plus d'une année obligeant le journaliste à s'éloigner de son milieu professionnel.	N/I	Atteinte à la liberté de presse / Intimidation et harcèlement
MEURTRES ET ASSASSINATS ET AUTRES VIOLENCES ET VIOLATIONS DES DROITS HUAMAINS							
14.	Braquage avec blessures par	Nadjikawa, Canton	10/06/2024	Enoch, cultivateur	Braquage: moto et telephone emportés,	2 hommes armés de fusil	Atteinte aux biens et à

	balle	Bekemba, département de Moula, Mandoul			blessures graves par balle		l'intégrité physique / Braquage
15.							
16.	Mort et blessures suite au conflit	Canton Koumogo, Moyen Chari	23/06/2024	N/I	1 mort et 2 blessés	N/I	Homicide / Meurtre
17.	Morts, blessures et disparitions d'enfants	BeN'Djaména a, canton Timberi, Logone Orinetal	29/06/2024	N/I	4 morts, 7 blessés et 2 enfants disparus, des agriculteurs	Attaque perpétrée par des Eleveurs	Homicide / Meurtre
18.	Attaque armée, Blessures graves	Goré, Département Nya-Pendé, Logone Oriental	13/09/04	N/I	Devastation de champs par les troupeaux, 1 cultivateur grièvement blessé	Attaque perpétrée par des Eleveurs	Blessures / Atteinte physique
19.	Braquage	Bekombé par Yamodo, Département de Nya-Pendé, Logone Oriental	23/10/04	N/I	1 véhicule et 5 Millions F.CFA emportés	Bandits armés	Atteinte aux biens / Braquage
20.	Viol sur mineure	Goré	24/10/04	N/I	1 Mineure	N/I	Viol / Violence sexuelle

21.	Conflit meurtrier	Bekan	11/10/04	N/I	1 homme tué, suite au conflit agri-éleveur	Attaque perpétrée par des éleveurs	Homicide / Meurtre
22.	Assassinat	Bembaya par Donia, Département de Nya, Logone Oriental	29/01/2025	N/I	1 homme retrouvé mort , assassin par des inconnus	N/I	Homicide / Meurtre
23.	Braquage à main armées	Goubeti par Yamodo, Département de Nya-Pendé, Logone Oriental	19/03/2025	N/I	1 Homme gravement blessé et ses biens emportés par des inconnus	N/I	Atteinte aux biens / Braquage
24.	Agression à mains armées	Quartier Salango à Goré, Nya-Pendé, Logone Oriental	26/03/2025	N/I	1 mort et 2 blessés dont une femme,	N/I	Assassinat et Atteinte à la vie
25.	Agression à main armée	Danmongo par Goré, Nya-Pendé, Logone Oriental	16/06/2025	N/I	1 femme gravement blessée par des inconnus	N/I	Autre
26.	Blessure grave	Komé, Département	19/06/2025	N/I	1 blessé grave (homme)		Blessures / Atteinte

		Nya, Logone Oriental				N/I	physique
27.	Agression à coup de couteau	Baké, Département de Kouh-Ouest, Logone Oriental	07/07/2025	N/I	1 femme, décédée des suites de blessure grave	N/I	Autre
28.	Agression à main armée	Manga, Département de la Pendé	25/07/2025	N/I	1 blessé grave (homme)	N/I	Autre
29.	Blessure grave	Ranga par Goré, Département de Nya-Pendé	16/08/2025	N/I	1 homme gravement blessé suite à un conflit éleveur-cultivateur	Eleveurs	Blessures / Atteinte physique
30.	Blessés graves	Domoundou par Timbéri, Département de Nya-Pendé	19/08/2025	N/I	3 hommes gravement blessés	Eleveurs	Blessures / Atteinte physique
31.	Blessure grave	So'ol	25/08/2025	N/I	1 homme gravement blessé des faits de rivalité.	N/I	Blessures / Atteinte physique
32.	Bagarre	Amboko, camp des réfugiés de Goré	01/09/2025	N/I	3 hommes et 2 femmes gravement blessés des faits de rivalité	N/I	Autre
33.	Conflit violent	Conton Kara,	02/09/2025		4 blessés graves	Conflit entre	Blessures /

		Département de la Pendé		N/I		les chefs traditionnels et éleveurs suite à la violation d'un site sacré, un espace d'initiation	Atteinte physique
34.	Bagarre	Yamodo, Nya-Pendé, Logone Oriental	03/09/2025	N/I	1 homme gravement blessé	N/I	Autre
35.	Conflit armé	Sous-préfecture de Baké, département de Kouh-Ouest, Logone oriental.	21/09/2025	4 morts et 7 blessés	Un conflit lié à la dévastation des champs	Éleveurs et cultivateurs	Conflit intercommunautaire
36.	Morts, et population déplacée	Bonet par Timberi, Nya-Pendé	21/06/04	Plusieurs personnes	9 morts, 20 blessés, 8 enfants disparus et population déplacée à Gore	Éleveurs	Homicide / Meurtre
37.	Conflit communautaire	Kolon, Tandjilé Ouest	30/06/2024	1 mort et 9 blessés	Mort suite à un conflit entre 2 village : Dadjiméré 1, 2 et 3 contre Dadj ambadjagou	Autochtones	Homicide / Meurtre
38.	Blessure mortelle	Abéché,	01/07/2024	Adoum Ahmat	Grièvement blessé par	Policiers qui ont	Blessures /

		quartier Taradona, 2ème Arrondissement		Abdoulaye, élève au lycée Yakhoubou Dobio, conducteur de Rakcha, immatricule 14M3350E	des policiers qui l'ont poursuivi, il a succombé suite à ses blessures le 2/07/2024	pris la fuite	Atteinte physique
39.	Assassinat	Goré, Nya-Pendé, Logone Oriental	30/07/24	Allarabaye Belngar, agriculteur	1 cultivateur tué par balles	Eleveur	Homicide / Meurtre
40.	Assassinat	Sarh, quartier Tatala	30/06/24	Allaragué Kono	1 diplômé sans emploi	N/I	Homicide / Meurtre
41.	Enlèvement contre rançon	Amtiman, Salamat		Djido Guelmin,	1 commerçant d'or	N/I	Enlèvement / Séquestration
42.	Coups et blessures	Timberi, Nya-Pendé, Logone oriental	07/07/24	1 cultivateur	Gravement blessé suite à un conflit entre éleveurs et agriculteurs	Eleveurs	Blessures / Atteinte à l'intégrité physique
43.	Violations, viol, Actes de vandalism	Bebedja, canton Komogo, Mandoul	08/07/24	Fidèles de l'ECET, Habitants du village Bébédja par Komogo	Attaques contre les fidèles dans l'Eglise de la Coopération Evangélique du Tchad (ECET); Violation des us et coutumes; Blessures graves; Destruction des biens (bœufs d'attelage, céréales, habitations)	N/I	Viol / Violence sexuelle, Atteinte à l'intégrité physique et morale, Destruction de biens

44.	Assassinat	Mongo, Guera	31/07/24	1 homme	1 sentinelle d'une boutique assassiné de nuit	N/I	Homicide / Meurtre
45.	Assassinat	Haraz-Mangueigne, Salamat	04/09/24	N/I	N/I	N/I	Homicide / Meurtre
46.	Blessure mortelle	Dokag 2, Mont de Lam, Logone Oriental	07/0/24	Mbaidadjé Gilbert	Mortellement blessé par son fils	Neradion Arnaud, fils de la victime	Homicide / Meurtre
47.	Coups et blessures	Village Yii, canton Djoli, Mandoul	08/09/24	Alladoum Didainam	1 cultivateur gravement blessé dans son champ et sa main gauche coupée par machette	Eleveur	Blessures / Atteinte physique
48.	Enlèvements/ Meurtre	Fende 2 par Kiskra, Sous-préfecture de Liwa, Lac	09/09/24	6 membres d'un personnel humanitaire	Acteurs de l'ONG ALIMA-ALERTE SANTE en incursion. 1 serait abattu dans sa fuite	Eléments des groupes armés non étatiques	Enlèvement / Séquestration
49.	Arrestation	Beinamar, Département de Dodjé, Logone Occidental	09/09/24	Sylvain Ndoubayo	1 gendarme arrêté pour avoir commenté une publication d'un activiste tchadien	Préfet de Dodjé	Détention arbitraire/ Séquestration
50.	Agression et	Laouangran	16/09/24	1 cultivateur	Suite à la devastation	Eleveurs	Blessures /

	Blessure grave	par Gagal, Mayo-Kebbi Ouest			de champs: les éleveurs y ont fait paraître leur bétail		Atteinte à l'intégrité physique
51.	Interpellation et expulsion du territoire tchadien	N'Djaména	02/10/24	Reed Brody de Human Rights Watch, Me Jacqueline Moudeina de ATPDH et Avocate au Barreau du Tchad	2 leaders de la société civile interpellés au Cefod alors qu'ils s'appêtaient à présenter un ouvrage de Reed Brody sur l'ex-président tchadien, Hissein Habré	Eléments de la police nationale	Arrestation / Détenion arbitraire
52.	Blessures graves	Moundou, Logone Occidental	29/04/2025	Noudjidam Justin	N/I	Eleveurs	Blessures / Atteinte physique
53.	Assassinat	Djarao-Baro 1, Département de Kabbia, Mayo-Kebbi Est	03- 04/06/2025	3 morts (2 douaniers, 1 civil)	Les éléments de la douane ont tiré sur le badaud accourant pour voir un attroupement provoqué par la poursuite d'un fraudeur. En réaction à l'assassinat d'un jeune homme, la foule a tué 2 douaniers.	Douaniers / foule	
54.	Assassinat	Doba, Logone Oriental	07/07/2025	Bemadjira Crépin,	Égorgé par son co- chambrier	N/I	Homicide / Meurtre

55.	Fusillades, Blessures graves et tuerie	N'Djaména	08/01/2025	19 morts (18 personnes non identifiées et 1 élément de la garde présidentielle)	18 assaillants tués et « Tentative de déstabilisation »: Des coups de feu entendus en soirée aux abords du palais présidentiel. Selon les autorités, un commando aurait tenté de prendre les lieux d'assaut avant d'être maîtrisé par les gardes. 19 personnes ont été tuées dans les échanges de tirs.	Par la garde présidentielle	Tuerie / Blessures graves
56.	Viol d'une mineure	Danamadji, Département de Grande-Sido, Moyen-Chari	Décembre 2024	Une fille de 12 ans	N/I	Marabout	Viol / Violence sexuelle
57.	Tueries, blessures graves et arrestation	Madankaou, Département de la Dodjé, Logone Occidental.	14/05/2025	76 morts dont 45 peuls et 17 villageois (17 enfants et 13 femmes), 6 blessés et 79 arrestations	Un affrontement meurtrier a opposé, mercredi 14 mai, des autochtones du canton Mandakaou et des éleveurs installés dans un ferrick de la même	Éleveurs et cultivateurs	Massacre, Déplacement force, Blessures, Destruction de biens.

				arbitraires, +70 habitations brûlées.	localité, située à 18 kilomètres de Beinamar		
58.	Tueries, blessures graves et arrestations arbitraires	Orégomel, Département de Nanaye, Mayo-Kebbi Ouest	19/06/2025	19 morts dont 1 éléveur peul	C'est la suite logique des événements de Mandakaou. Le village Orégomel se trouve à une dizaine de kilomètres de Mandakaou, les habitants de ce village s'y sont déplacés pour se mettre à l'abri des violences. Une sorte de vendetta y est menée par les peuls pour venger la mort des leurs.	Faits attribués aux peuls	Massacre, Déplacement force, Blessures, Destruction de biens.
59.	Morts en détention	N'Djaména	Juin 2025	5 morts (habitants de Mandakaou)	5 décès en détention parmi les personnes arrêtées dans l'affaire de Mandakaou, des suite de tortures.	5 décès en détention, relevant de la responsabilité de l'État.	Homicide / Meurtre
60.	Arrestation arbitraires	Mandakaou, Département de Djé, Logone	20/08/2025	Djekombaye Marius, Alhigam Narcisse, Mbaitem Paul et	Les 4 personnes arrêtées et arbitrairement détenues suite au		Arrestation / Détention arbitraire

		Occidental		Igmi Baigoul	conflit de Mandakaou, après le jugement et condamnation de 76 autres à N'Djaména.		
61.	Condamnation arbitraire		09/08/2025	Dr. Succès Masra (ancien Premier Ministre et leader de Les Transformateurs) et 65 de ses co-accusés	Accusé d'être instigateur du massacre de Mandakaou, Dr. Succès Masra est condamné par le Tribunal Correctionnel à 25 ans de prison ferme et 5 milliards d'amende solidairement avec 65 autres personnes arrêtées à Mandakaou. 9 autres acquittés au bénéfice du doute.	Parquet général	Procès politique,
62.	Disparition	Kalaït, Département de Mourtcha, Ennedi-Ouest	15/02/2025	Dr Mahamat Moussa Hilaiwou, Géologue	Enseignant-chercheur à l'Université de N'Djaména, Dr. Mahamat Moussa Hilaiwou a disparu alors qu'il était en mission officielle à l'Ennedi Ouest.	N/I	Enlèvement / Séquestration

63.	Enlèvement contre rançon	Pala, Mayo-Kebbi Ouest	15/02/2025	Beatrice et son grand frère	Rapt contre rançon	Ravisseurs inconnus	Enlèvement / Séquestration
64.	Enlèvement	Moussoro	17/11/04	Ali Youssouf, préfet de Moussoro	N/I	ANS	Enlèvement / Séquestration
65.	Enlèvement	N'Djaména	17/03/2025	Noubandiguim Ronelyambaye, chef de division de la démographie et cartographie à l'INSEED	N/I	ANS	Enlèvement / Séquestration
66.	Blessures graves	Koutoutou 1, sous-préfecture de Kara, Logone oriental	02/9/2025	3 chefs initiatiques et 1 bouvier	Un bouvier, ayant violé le site sacré d'initiation du village Koutoutou 1 dans le département de la Pendé, a blessé 3 chefs initiatiques qui ont tenté de l'interpeller. Il est lui aussi blessé	Un bouvier a attaqué, en réaction des chefs d'initiation	Blessures / Atteinte physique
67.	Assassinat	Quartier Farcha, N'Djaména	30/08/2025	Abdoulaye Alkhali, 33 ans,	Mort suite de poignard	Auteur en fuite	Homicide volontaire / Meurtre
68.	Blessure grave	Village Bepan, Département	28/08/2025	Djekadoum Paulin, cultivateur	Dévastation de champ par des troupeaux	Bouvières	Blessures / Atteinte

		des Monts de Lam, Logone Oriental		grièvement blessé dans son champ			physique
69.	Enlèvement	Doba		Claude Mbaisinon, militant du parti Les Transformateurs	N/I	ANS	Enlèvement / Séquestration
70.	Morts et blessures graves	Woli, kanem	28/08/2025	2 morts et 20 blessés graves	Affrontement entre deux communautés autour d'un point d'eau.	Les 2 communautés en conflit	Homicide / Meurtre
71.	Blessures graves	Villages Bengar 2 et	27/08/2025	Femme, agriculteur, dans son champ	Dévastation du champ par les bétails	Eleveur	Blessures / Atteinte physique
72.	Un mort, blessé grave, disparition et déplacement forcé de la population	Bekawa, par Bessao, Monts des Lam, Logone Oriental	23/08/2025	1 mort et 2 blessés graves, 8 enfants disparus	Dévastation du champ par les bétails	Eleveurs	Homicide / Meurtre
73.	Assassinat	Goz-Beida	23/08/2025	Enfant de 13 ans	N/I	N/I	Homicide / Meurtre
74.	Mort en détention	Fada	22/08/2025	Un détenu	Mort en détention suite de faim	Autorités pénitentiaires	Homicide par omission
75.	Blessure grave	Madkaga-Mandoul	02/08/2025	Un cultivateur	Blessé par une arme d'assaut suite à la	1 éleveur	Blessures / Atteinte à

					dévastation de son champ par les bétails d'un éleveur		l'intégrité physique
76.	Assassinat	Quartier Walia, 9ème arrondissement, N'Djaména	09/09/2025	Abou Dieudonné, étudiant en 3ème année de géographie à l'Université de N'Djaména	Porté disparu, il a été retrouvé mort deux jours plus tard, son corps en décomposition	N/I	Autre
77.	Blessures graves	N'Djaména	21/08/2025	Un homme	Tiré par balle, devant la présidence de la République	Garde présidentielle	Blessures / Atteinte physique
78.	Blessures graves	Dosseye par Goré, Nya-Pendé, Logone Oriental	18/08/2025	4 hommes, cultivateurs	Conflit agriculteurs-éleveurs	Éleveurs	Blessures / Atteinte physique
79.	Blessures graves	N'Djaména-Présidence	10/09/2025	Un homme, tiré à balle réelle	Il a emprunté par ignorance la voie devant la Présidence, interdite de passage.	Garde présidentielle devant le palais de la présidence	Blessures / Atteinte physique
80.	Blessures graves	Beissa, Département de Djodjé, Logone Occidental	09/09/2025	Un homme	Suite à la dévastation de champs. Attaqué par un éleveur, son bras coupé par une machette	Un éleveur	Blessures / Atteinte physique

81.	Assassinat, Suicide ?	N'Djaména	19/08/2025	Mahmout Kheradine, magistrat, Conseiller référendaire	Retrouvé mort à son domicile. Assassinat qualifié de suicide volontaire. Pas d'enquête, pas d'autopsie.	N/I	Homicide / Meurtre
82.	Assassinat	N'Djaména	19/8/2025	Zehkalbo Pafah, étudiant à l'université de N'Djaména	Assassiné devant l'hôtel La Persévérance au quartier Chagoua, 7e arrondissement	N/I	Homicide / Meurtre
83.	Assassinat	N'Djaména	Août 2025	3 enfants, tous frères, âgés de 5 à 7 ans, assassinés et enterrés, à dans un domicile au quartier Amtoukouin, 7e arrondissement	Portés disparus et recherchés par la famille, les corps des 3 frères sont retrouvés, le 17 août, au domicile familiale, mutilés de certains organes.	N/I	Homicide / Crime rituel/ Trafic d'organes.
84.	Blessures graves, Destruction de champs	Ngadjibian, Monts des Lam; Logone Oriental	10/08/2025	10 blessés et 8 hectares de champs dévastés	Affrontement suite à la dévastation de champs	Éleveurs	Atteinte à l'intégrité physique, Destruction de biens
85.	Enlèvement	N'Djaména	21/06/2025	8 jeunes évangélistes	Des jeunes évangélistes en Campagne	le Services de renseignements généraux	Enlèvement / Séquestration

					d'évangélisation accusés d'être militants du parti Les transformateurs		
86.	Enfant abandonné	Quartier Goudji, 2ème arrondissement, N'Djaména	29/05/2025	N/I	Un nourrisson abandonné, sans indices liés aux parents géniteurs	N/I	Délaissement parental/ Autres
87.	Assassinat	Bagoune par Mandakaou, Département de Djodji, Logone Occidental	27/07/2025	Djébandji Julien, chef du village de Bagoune,	Assassiné par un groupe d'individus armés de flèches et de machettes, quelques jours après sa participation à une distribution humanitaire à Beissa. Assassinat intervenu après l'accord de paix signé entre les parties en conflit dans le massacre de Mandakaou.	Groupe armés des éleveurs.	Homicide / Meurtre
88.	Arrestation arbitraire	N'Djaména	19/07/2025	Abakar Adam Abakar	Militant du Part Réformiste (PR) arrêté à son domicile par des hommes armés "pour ses opinions sur les	ANS	Arrestation / Détention arbitraire

					violations des droits de l'homme en République du Tchad."		
89.	Enlèvement	Larmanaye, Monts de Lam, Logone Oriental	Mars 2025	3 jeunes	N/I	Services de renseignement	Enlèvement / Séquestration
90.	Abandon d'enfant	Quartier Gassi, 7ème arrondissement, N'Djaména	22/07/2025	1 Nourrisson	Retrouvé abandonné derrière le Palais de la démocratie (siège de l'Assemblée Nationale)	N/I	Délaissement parental/Autre
91.	Arrestation arbitraire	Bessao, Monts de Lam, Logone Oriental	15/07/2025	2 chefs de carrés et 7 de leurs administrés	9 personnes arrêtés et emprisonnés à la brigade de la gendarmerie	Sur instruction du Maire de Bessao	Arrestation / Détention arbitraire
92.	Mort en détention	Maison d'Arrêt de Klessoum, N'Djaména	04/07/2025	Djekourbayom Nathaniel	Arrêté et détenu suite à une manifestation à Larmanaye, il a succombé des suites de mauvais traitements	Autorités pénitentiaires	Homicide / Abus d'autorité/ Homicide par omission
93.	Assassinat	Larmanaye, Monts de Lam, Logone Oriental	03/07/2025	Kelya Francin Boukari	Abattu par balle, dans son champ, par des ravisseurs qui ont tenté de l'enlever alors	Groupe armé non identifié	Homicide / Meurtre

					qu'il a résisté.		
94.	Viol des mineurs	Delbian, Tandjilé	N/I	Brya Angeline, fille de 14 ans	Violée par le Sous- préfet de Delbian qui a violé 3 autres filles d'une même mère et père de la ville de Delbian.	Sous-prefet de Delbian	Viol / Violence sexuelle
95.	Viol de mineure	Quartier Mandjafa, 7ème arrondissemen t, N'Djaména	11/04/2025	1 fillette de 5 ans	Violée en l'absence des parents par boutiquier de plus de 30 ans	Abdel Tidjani.	Viol/ Crime sexuel
96.	Evasion organisée	Sous poste du CSP 16 de Mandjafa, N'Djaména	12/04/2025	Abdel Tidjani,	Évasion organisée du préssumé violeur de la fillette de 5 ans à Mandjafa. Il reste introuvable jusqu'à ce jour.	Avec la a complicité Officier de Police Judiciaire (OPJ)	Entrave à la justice
97.	Viol de mineure	7ème arrondissemen t, N'Djaména	15/01/2025	Une fille, lycéenne de 20 ans	En garde à vue dans le commissariat, la victime a été par le commandant de police durant la nuit du 15 au 16 janvier 2025. Une fois libérée, la lycéenne s'est rendue à l'hôpital où des	Un commissaire de police. Il a été arrêté, suivi d'un agent de la Police nationale ayant commenté cette affaire,	Viol/ Violences sexuelles

					examens médicaux confirment le viol,	pour "apologie du viol".	
98.	Blessures graves	Bardaï	21/06/2025	Frank, jeune garçon, blessé par balle	N/I	N/I	Blessures / Atteinte physique
99.	Assassinat	Dobeni 1, Département de Lac-Wey, Logone Occidental	20/06/2025	2 agriculteurs tués et plusieurs autres blessés	Revenant de leurs champs, des assaillants armés, ont tendu une embuscade aux villageois sur le chemin du retour et les ont attaqué par surprise.	Eleveurs peuls	Homicide / Meurtre prémédité
100.	Assassinat	Village Mirer par Amtimane, Salamat	17/06/2025	Chef de canton de Dar-Salim, Mahamat Rakhis.. et son goumier	Il a été retrouvé mort à son domicile, dans le village de Mirer, ce mardi 17 juin 2025	deux individus suspectés de ce meurtre ont été arrêtés. Mais aucune enquête n'a abouti.	Homicide / Meurtre
101.	Torture/Assassinat	Goundi, Mandoul	16/06/2025	4 enfants battus et tués	N/I	par leur père géniteur	Violence domestique/ Homicide
102.	Brûlures graves, Violence domestique	Koumra, Mandoul	07/05/2025	Une jeune mère de trois enfants brûlée à l'eau	Alors qu'elle se reposait avec sa fillette d'un an et	coépouse	Blessures / Atteinte physique

				bouillante	demi, sa coépouse l'a attaqué et l'a atrocement brûlée à l'eau bouillante mélangée à du sel pendant son sommeil.		
103.	Assassinat	Abéché	29/09/2025	Algoni Khali, cambiste, tiré par balles dans sa voiture	N/I	N/I	Homicide / Meurtre
104.	Abandon d'enfant	Amtiman	22/02/2025	Un nourrisson de 2 mois	N/I	Parents	Autre
105.	Interdiction de défricher les champs	Bessao, Monts de Lam, Logone Oriental	21/02/2025	Agriculteurs de la Sous-préfecture de Bessao	Decision du Sous-préfet.	Sous-préfet	Atteinte aux libertés publiques
106.	Tuerie et blessures graves	N'Djaména	17/02/2025	Un élève tué et un autre gravement blessé par balles	Bavure lors d'une visite scolaire au Musée national	N/I	Blessures / Atteinte physique
107.	Assassinat	Kaga-Mada, Lac Weye, Logone Occidental	10/02/2025	Djerakoula Valentin, clandestin	Assassiné par des inconnus et sa moto emportée	N/I	Homicide / Meurtre
108.	Interdiction de marche pacifique	N'Djaména	11/03/2025	Collectif des victimes de licenciement	Revendication de leur réhabilitation et des droits sociaux	Ministère de la sécurité publique	Atteinte aux libertés publiques

				abusif de la CNDH			
109.	Interdiction d'une marche de soutien	N'Djaména	31/01/2025	Mouvement des Patriotes pour la Souveraineté	Marche non autorisée	Ministère de la sécurité publique	Atteinte aux libertés publiques
110.	Interdiction d'une marche de protestation et de dénonciation	N'Djaména	30/01/2025	N/I	N/I	Ministère de la sécurité publique	Atteinte aux libertés publiques
111.	Interdiction d'une marche pacifique	N'Djaména	25/01/2025	Wakit-Tamma, section politique	« Regroupements non autorisés »,	Ministère de la sécurité publique	Atteinte aux libertés publiques
112.	Interdiction et dissolution	N'Djaména	26/06/2025	Mouvement Citoyen Le Temps et la section politique de Wakit-Tama	Par arrêté n°011/PR/PM/MATD/SG/2025 signé par le ministre Limane Mahamat, ces entités sont désormais jugées illégales et interdites sur l'ensemble du territoire national.	Le ministère de l'Administration du territoire	Atteinte à la liberté d'association et d'opinion
113.	Interdiction de la marche pacifique	N'Djaména	20/04/2025	Rassemblement des Jeunes Africains	Marche non autorisée	Ministère de la sécurité publique	Atteinte aux libertés publiques
114.	Interdiction de la marche pacifique	N'Djaména	08/01/2025	Plateforme des Artistes	Marche non autorisée	Ministère de la sécurité	Atteinte aux libertés

						publique	publiques
115.	Interdiction d'une marche pacifique	N'Djaména	20/12/2024	Mouvement des Patriotes pour la Souveraineté (MPST)	Marche non autorisée	Ministère de la sécurité publique	Atteinte aux libertés publiques
116.	Interdiction d'une marche pacifique	N'Djaména	27/12/2024	Parti pour la Justice et la Liberté (PJJL)	Marche non autorisée	Ministère de la sécurité publique	Atteinte aux libertés publiques
117.	Interdiction d'une marche pacifique	N'Djaména	21/12/2024	Rassemblement des Jeunes Africains (RJA)	Marche non autorisée	Ministère de la sécurité publique	Atteinte aux libertés publiques
118.	Interdiction d'une marche pacifique	N'Djaména	17/10/2024	Collectif des Huissiers de justice	Marche non autorisée	Ministère de la sécurité publique	Atteinte aux libertés publiques
119.	Interdiction d'une marche pacifique	N'Djaména	21/09/2024	Parti (Mouvement Révolutionnaire pour la Démocratie et la Paix) MRDP	Marche non autorisée	Ministère de la sécurité publique	Atteinte aux libertés publiques
120.	Interdiction de la marche pacifique	N'Djaména	12/08/2024	Parti Union Nationale pour le Changement (UNC)	Marche non autorisée	Ministère de la sécurité publique	Atteinte aux libertés publiques
121.	Interdiction d'un atelier	N'DjaménaCE FOD	09/08/2024	N/I	Atelier de validation du « manifeste contre les lois consacrant	Ministère de la sécurité publique	Atteinte aux libertés publiques

					l'injustice et l'inégalité au Tchad »		
122.	Interdiction d'une marche pacifique	N'Djaména	25/06/2024	Collectif des lauréats des Ecoles normales des instituteurs bilingues	Marche non autorisée	Ministère de la sécurité publique	Atteinte aux libertés publiques
123.	Interdiction d'une marche pacifique	N'Djaména	21/06/2024	Collectif des lauréats des écoles normales supérieures en instance d'intégration	Marche non autorisée	Ministère de la sécurité publique	Atteinte aux libertés publiques
124.	Interdiction d'une manifestation pacifique	N'Djaména	10/06/2024	Mouvement Révolutionnaire pour la Démocratie et la Paix (MRDP)	Manifestation non autorisée	Ministère de la sécurité publique	Atteinte aux libertés publiques
125.	Interdiction d'un congrès	N'Djaména	26/03/2024	Congrès du Comité de crise du syndicat des enseignants du Tchad	Trouble à l'ordre public	Ministère de la sécurité publique	Atteinte aux libertés publiques
126.	Interdiction d'une marche pacifique	N'Djaména	23/03/2024	Médecins de la 24ème Promotion	Marche non autorisée	Ministère de la sécurité publique	Atteinte aux libertés publiques

127.	Interdiction d'une manifestation pacifique	N'Djaména	28/02/2024	SYNAPORT (Syndicat national du personnel de la Radio Nationale Tchadienne)	Marche non autorisée	Ministère de la sécurité publique	Atteinte aux libertés publiques
128.	Interdiction d'une marche pacifique	N'Djaména	24/02/2024	Groupe de concertation des acteurs politique(GCAP)	Marche non autorisée	Ministère de la sécurité publique	Atteinte aux libertés publiques
129.	Assassinat	N'Djaména, quartier Farcha	25/12/2024	Abdelkerim Mahamat Youssouf		Par son ami Ahmat Mahamat Moussa	Homicide / Meurtre
130.	Interdiction de parade des initiés	Sarh	04/09/2025	Les initiés	Par une note administrative, la parade des initiés à leur sortie a été interdite	Par le préfet du département de Barh-Sara	Atteinte aux moeurs
131.	Interdiction de la marche pacifique	N'Djaména	11/09/2025	Parti des Travailleurs pour le Progrès et la Cohésion Sociale (PTPAS)	Marche non autorisée	Ministère de la sécurité publique	Atteinte aux libertés publiques
132.	Blessure grave; violence conjugale	Hadjer-Lamis	6/09/2025	Un homme	Gravement brûlé à l'eau bouillante	Par son épouse	Blessures / Atteinte physique

133.	Assassinat	N'Djaména, quartier Farcha	7/09/2025	Un homme tué	N/I	N/I	Homicide / Meurtre
134.	Blessre grave; violence conjugale	Mbikou par Goré, Pendé, Logone Oriental	8/09/2025	Une dame nommée Ndo	N/I	Par son époux	Blessures / Atteinte physique
135.	Blessure grave	Madkaga, dans le Mandoul	2/08/2025	Une femme	Blessée par arme blanche	Un éleveur	Blessures / Atteinte physique
136.	Mort en détention	Canton Domo, Mayo Kebbi Est	19/03/2025	Un jeune homme mort en prison	Mort en détention par chef de canton de Domo	N/I	Homicide / Meurtre
137.	Assassinat	Berem-Mayo Kebbi	26/10/04	Une femme tuée	N/I	Par son époux	Homicide / Meurtre
138.	Assassinat	Djodo-Gassa, Mayo-Kebbi Est	03/11/04	Une femme tuée	N/I	Par son époux	Homicide / Meurtre
139.	Assassinat	N'DjaménaGa ssi	09/09/2025	Choroma Mahamat Dogo	Un gendarme tué, égorgé	N/I	Homicide / Meurtre
140.	Assassinat	Bellé	04/11/04	Une femme, tuée	N/I	Par son époux	Homicide / Meurtre
141.	Viol d'une mineure	N'Djaména	09/09/2025	Princia, une fille de 12 ans	En garde à vue à la coordination de la police	Un officier de la police judiciaire	Viol / Violence sexuelle
142.	Blessure grave	N'Djaména,	11/09/2025	Une femme,	Gravement blessée à	Elements de	Blessures /

		quartier Nguéli		commerçante	coup de machette par les douaniers à Ngueli lors d'une opération de contrôle	Douanes mobiles	Atteinte physique
143.	Assassinat	Doheurte-Pendé	01/09/2025	Un homme assassiné dans son champ	N/I	N/I	Homicide / Meurtre
144.	Blessé grave	Mbikou	7/09/2025	Une femme	Grièvement blessée au cou à coup de machette	Par son époux	Blessures / Atteinte physique
145.	Blessé grave; violence conjugale	Pala-Houa	23/08/2025	Femme enceinte	N/I	Violemment battue par époux	Blessures / Atteinte physique
146.	Blessure grave; violence domestique	Madana, Logone oriental	14/09/2025	Une femme et son fils	Brulés à l'eau chaude	Par sa belle sœur	Blessures / Atteinte physique
147.	Dévastation de champs	Laoukassy	12/09/2025	24 cordes de champs dévastés	Les bétails des éleveurs	Troupeaux des éleveurs peulh	Conflit agro-pastoral / Destruction de biens
148.	Blessures; agression	N'Djaména	23/08/2025	DJ Ramzy	Bastonné à l'hôtel Persévérance de Chagoua	N/I	Blessures / Atteinte physique
149.	Blessures volontaire	Canton Tagola foubé, Mayo-Kebbi	24/09/2025	1 femme	Gravement blessée à coup de machette	Par le fils de la coepouse de la victime	Blessures / Atteinte physique

150.	Interpellation et arrestation d'un journaliste	Moundou, Logone Occidental	24/09/2025	Dounia parfait, journaliste à la radio Bonne Nouvelle et président de l'association des journalistes de la zone sud	Interpellé pour une information liée à la gestion de la mairie de Moundou.	Agence Nationale de Sécurité de l'Etat (ANSE)	Intimidation / Détenion arbitraire
151.	Assassinat	N'Djaména, 10ème Arrdt	24/08/2025	Un jeune homme	N/I	Assassiné par des inconnus	Homicide / Meurtre
152.	Assassinat	Kossoum par Massenya, Char-Baguirmi	29/09/2025	Brahim Dogolgo et Oumar Hissein,	2 frères assassinés dans l'enceinte de la Brigade de Gendarmerie	Par Hissein Yaya, chef de brigade	Homicide / Meurtre
153.	Bléssé grave	N'Djaména, quartier Goudji-Charafa	29/09/2025	Mahamat Zen Adoum, tiré à balle réelle, puis a succombé le 3/10/2025	N/I	Par un groupe de personne dans un véhicule immatricule AP1252	Autre
154.	Abandon d'un bébé	Bokoro, hadjer Lamis	29/09/225	Nouveau-né abandonné	N/I	N/I	Atteinte à la vie
155.	Disparition	N'Djaména	20/09/2025	Proviseur du lycée de Djaraou	Porté disparu entre Guelending-N'Djaména	N/I	Autre

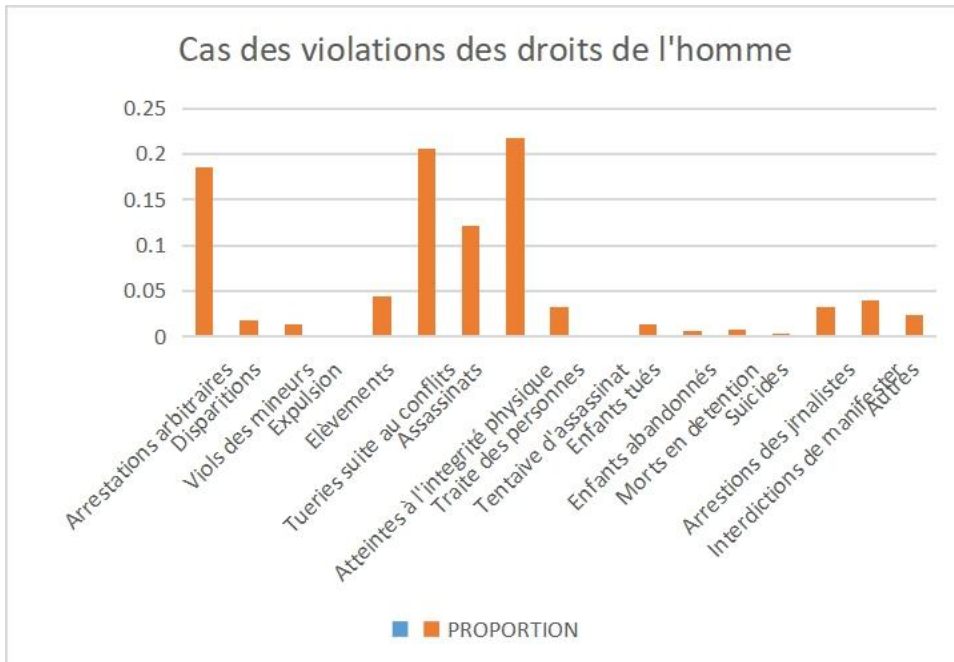
156.	Abandon d'un nouveau-né	N'Djaména-quartier Chadar-Talata	3/10/2025	Un nouveau-né de sexe masculin	N/I	N/I	Autre
157.	Mort d'hommes, Destruction de Villages	Mekab par Laoukassy, Département de Dodjé, Logone Occidental	9/10/2025	2 morts, 3 blessés, 40 maisons incendiés	Conflit foncier entre agriculteurs-éleveurs	Éleveurs	Atteinte à la vie, Destruction de biens
158.	Destruction d'un Village	Village Venez-voir par Laoukassy, Département de Dodjé, Logone Occidental	7/10/2025	2 blésés, 5 bœufs d'attelage enlevés, 34 maisons brûlés	Conflit agriculteurs-Éleveurs par attaque surprise	Éleveurs	Autre
159.	Interdiction de marche pacifique	N'Djaména	8/09/2025	Parti des Travailleurs pour le Progrès et la Cohésion Sociale (PTPAS)	Marche pacifique prévue pour le 11 septembre 2025	Par le Ministère de la sécurité publique	Atteinte aux libertés publiques
160.	Torture	N'Djaména	Septembre 2025	Ngarndouba Aldo, chef de sécurité de l'hôtel Radisson Blu	Pour avoir empêché le passage par une sortie interdite au grand public	Individus identifiés comme issus de la famille présidentielle	Enlèvement / Séquestration
161.	Assassinat	Toura, canton	2/10/2025	Un mort et des	Conflit suite à la	Éleveurs	Atteinte à la vie

		Ngadjibian, Département des Monts de Lam, Logone Oriental		champs détruits	devastation de champs		et aux biens
--	--	---	--	-----------------	-----------------------	--	--------------

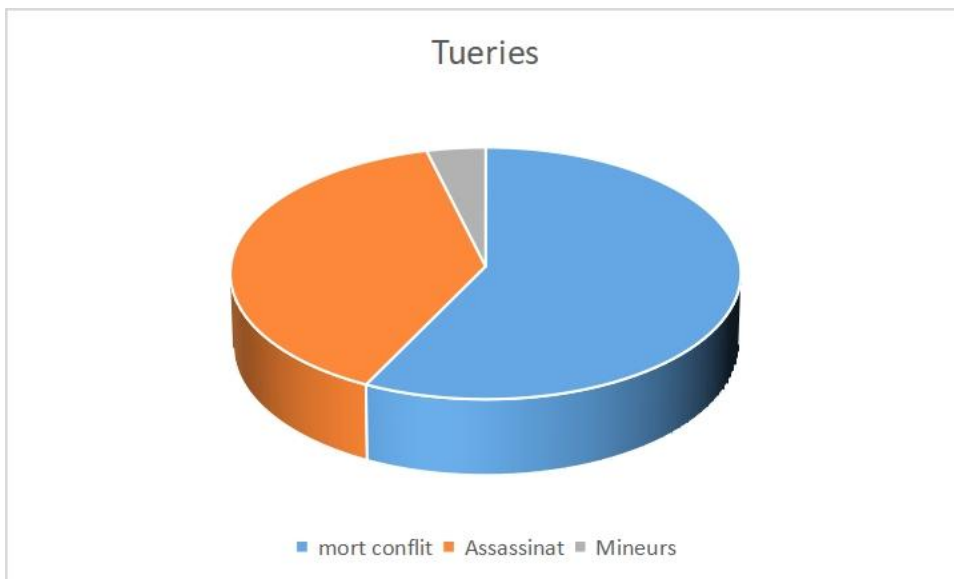
V. ANALYSE DES VIOLATIONS DOCUMENTÉES

L'analyse des données recueillies entre septembre 2024 et septembre 2025 révèle une dégradation grave et continue des droits et libertés au Tchad. Les données ci-dessous dans la matrice informationnelle sont dénombrées par catégorie.

Nature de violation	Nombre
Arrestations arbitraires	106
Disparition	10
Assassinats	73
Meurtres lors des conflits communautaires	117
Enlèvements	25
Blessures graves	141
Menaces, intimidations et arrestation des journalistes	19
Interdictions de manifester	24
Traites des personnes	18
Viols	9
Destructions des champs	112
Expulsion	1
Tentative d'enlèvement	1
Enfants tués	8
Enfants abandonnés	4
Morts en détention	4
Suicides	2
Autres	0



En terme de meurtres, faut-il préciser, ce sont 197 personnes tuées, de manière globale, dont 117 lors des « conflits agriculteurs et éleveurs », 86 assassinats dont 12 mineurs lors des conflits communautaires.



On note, en 3^{ème} place, les destructions des champs avec 16,6%. Les arrestations arbitraires occupent la 4^{ème} place avec 15,7%. Les enlèvements et interdictions de manifester, quant à eux, occupent respectivement la 5^{ème} et la 6^{ème} place avec 3,7% et 3,5%. Ils sont suivis des violations à la liberté de presse (2,80%).

Il ressort, enfin, des données des violations des droits de l'homme que 1,4% du total sont des mineurs victimes de viol, 0,53% sont des enfants abandonnés. Il est observé que les violations de liberté de culte et de croyance sont de l'ordre 2,3% de l'ensemble des violations.

De manière globale, ce sont en tout, 445 cas de violations des droits de l'homme soit 65,6% contre 34,4%, soit 233 cas d'abus.

Nature	Nombre	Proportion
Violations	445	65,6%
Abus	233	34,4%



Les principaux auteurs des violations et abus des droits de l'homme sont les autorités administratives et sécuritaires. Le second groupe des auteurs sont les membres des communautés des éleveurs et agriculteurs, personnes civiles et les éléments des forces de défense et sécurité.

RECOMMADATIONS

Il est sans rappel que le gouvernement tcadien et ses partenaires déploient d'énormes moyens d'ordre technique, financier, humains pour contenir les violations des droits et faire la promotion des libertés pour le bien-etre social des tchadiens ;